

**Communiqué de presse de l'UCR-CGT**

**DES MOYENS POUR LA SANTÉ MAINTENANT !**

Depuis plusieurs semaines nous vivons une crise sanitaire sans précédent.

Les personnels de santé souffrent cruellement d’un afflux d’hospitalisations sans moyens conséquents pour y faire face.

Des années de politiques d’austérité, exclusivement guidées par une vision comptable d’économies à court terme, ont fini par gravement détériorer l’hôpital public et notre système de santé et de protection sociale, ainsi que les conditions de travail, de vie des salariés et la qualité de prise en charge de la population.

Les remerciements et les louanges du Président ne pourront avoir un écho chez les personnels que s’ils sont suivis d’actes concrets en matière de financements nécessaires.

Comme le gouvernement vient de le faire avec un projet de loi rectificative pour prendre en compte l’impact du coronavirus sur les entreprises et donc sur les recettes fiscales pour des aides, suspensions de cotisations, etc., **il faut une autre loi rectificative pour le financement des dépenses de santé.**

L’objectif national de dépenses pour l’assurance maladie doit être revalorisé immédiatement de près de 30 milliards d’euros pour faire face à la crise actuelle et développer notre système de santé.

Nous ne pouvons oublier qu’avant cette crise, le gouvernement a fermé 4 418 lits d’hospitalisation dans notre pays ces deux dernières années et fermé de nombreux services d’urgence, de maternité ou autres.

**Les atermoiements ça suffit !**

Si nous sommes en « guerre » aujourd’hui, cette pandémie doit nous alerter sur l’urgence de créer de manière pérenne les conditions d’ouvertures de lits, de services et d’établissements sur tout le territoire dans la proximité et au plus près de la population.

Des mesures doivent être prises également pour nos aînés et les résidents dans les EHPAD, si vulnérables et particulièrement touchés par ce virus.

Les professionnels des EHPAD, toujours en première ligne dans la prise en charge des personnes âgées ou en maintien de leur autonomie, sont très mal considérés, mal payés et en sous-emploi chronique.

La situation est alarmante dans les EHPAD et il faut réagir immédiatement avant de connaître une tragédie humaine au-delà de la crise sanitaire.

**LA SANTÉ N’A PAS DE PRIX. EXIGEONS CETTE LOI RECTIFICATIVE POUR UN FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE**

Montreuil, le 23 mars 2020